

TERMES DE REFERENCE STANDARD POUR LES EVALUATIONS DE PROJET



Évaluation Finale du Projet : COD 1201

COEUR

Compétences pour les opportunités dans l'entrepreneuriat pour améliorer la résilience

Donner aux jeunes et aux femmes les moyens de travailler, de vivre et d'avoir un avenir durable

Pour le compte de la Welthungerhilfe

Deutsche Welthungerhilfe e.V. est l'une des plus grandes organisations non gouvernementales allemandes actives dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement. Elle a été créée en 1962 en tant que section allemande de la « Campagne contre la faim », l'une des premières initiatives au monde visant à éradiquer la faim. Le travail de Welthungerhilfe reste axé sur la vision suivante : tous les individus ont la possibilité d'exercer leur droit à une vie autodéterminée dans la dignité et la justice, à l'abri de la faim et de la pauvreté.

Depuis 1997, Welthungerhilfe opère dans différentes communautés de la République Démocratique du Congo (RDC). Les activités sont localisées dans la partie orientale de la RDC, dans les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri et du Maniema. En 2016, Welthungerhilfe a transféré le bureau national de l'Ouganda à Goma et a établi des bureaux de projet à Goma, Bunia, Kirumba et des sous-bureaux à Mahagi, Kpandroma, Mambasa, Nobili et Dingi.

WHH DRC travaille avec des partenaires locaux de la société civile, des agences de financement internationales et des donateurs privés pour réduire la faim et la malnutrition.

Termes de référence standard



1. CONTEXTE GENERAL

La République Démocratique du Congo (RDC) fait face à des défis structurels majeurs en matière de développement humain et économique, malgré l'abondance de ses ressources naturelles et la vitalité de sa jeunesse. Le pays compte une population jeune à plus de 60 %, dont une proportion significative est confrontée au chômage, au sous-emploi et à l'exclusion économique, en particulier dans les provinces de l'Est, touchées par les crises sécuritaires récurrentes.

La **Province de l'Ituri**, marquée par des tensions communautaires, un contexte humanitaire fragile et un tissu économique local limité, illustre cette réalité. Les jeunes y sont particulièrement vulnérables face à la pauvreté, au manque d'opportunités économiques et à l'absence d'un système d'éducation et de formation adapté aux réalités du marché du travail. Ces conditions accentuent le risque d'exclusion sociale et économique, voire de recrutement dans des activités à risque (groupes armés, travail informel précaire, migration irrégulière).

Dans ce contexte, la **formation technique et professionnelle (EFTP)** apparaît comme un levier stratégique de stabilisation, de résilience et de développement durable. Pourtant, le système de formation en RDC reste faiblement connecté aux besoins du marché. Les liens entre les établissements de formation, les entreprises locales et les acteurs du développement sont encore faibles, limitant l'employabilité des jeunes formés.

C'est dans cette perspective que **Welthungerhilfe (WHH)**, à travers sa **stratégie de localisation**, a initié la campagne **"Mwana Mboka"** une initiative phare portée par son siège à Bonn (Allemagne) visant à renforcer la participation, la responsabilité et le leadership des acteurs locaux dans la mise en œuvre des projets de développement.

Le projet **COEUR (Compétences pour les opportunités dans l'entrepreneuriat pour améliorer la résilience)** s'inscrit comme **projet pilote** de cette approche en RDC, mis en œuvre en partenariat avec **CEMADEF**, une organisation locale expérimentée dans la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes.

Lancé dans un environnement fragile mais porteur d'opportunités, le projet **COEUR** vise à **renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des jeunes** en Ituri, tout en consolidant les **compétences institutionnelles de CEMADEF** et des acteurs du système local de formation. Par l'élaboration de modules pédagogiques adaptés aux réalités locales et l'établissement de ponts entre les jeunes, les institutions de formation, et les entreprises privées ou publiques, le projet entend contribuer à la **résilience socio-économique** et à la **réduction durable du chômage des jeunes**.

Au-delà de la formation, **COEUR** met l'accent sur la **création d'un écosystème local de compétences et d'entrepreneuriat**, où les jeunes peuvent acquérir des savoir-faire, accéder à des ressources et bénéficier d'un accompagnement post-formation en vue de lancer ou de renforcer leurs propres activités génératrices de revenus.

Dans le cadre de la stratégie de **localisation de WHH**, ce projet pilote constitue une **expérience pratique de transfert de responsabilités, de compétences et de ressources** vers un acteur local (CEMADEF), tout en renforçant la **redevabilité mutuelle** et l'**appropriation communautaire** des initiatives de développement.

L'évaluation finale de ce projet intervient donc à un moment clé : elle doit non seulement mesurer les progrès réalisés en matière d'insertion socio-économique des jeunes et de renforcement institutionnel de CEMADEF, mais aussi **documenter les leçons apprises** en matière de **localisation effective et durable** du développement en RDC. Les conclusions serviront de base stratégique pour **répliquer ou adapter ce modèle** dans d'autres provinces et contextes similaires, contribuant ainsi à l'ambition de WHH de **lutter contre la faim et la pauvreté par des approches locales, inclusives et durables**.

2. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Objectif global :

Contribuer à la **réduction de la pauvreté et du chômage des jeunes** en renforçant leurs compétences et leur capacité à entreprendre, dans une approche durable et localisée.

Objectif spécifique :

Renforcer les compétences des jeunes et des acteurs du système de formation afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, développer des modules adaptés aux besoins du marché, et favoriser l'insertion professionnelle et entrepreneuriale.

Résultats attendus :

- **Résultat 1** : Les jeunes ont considérablement amélioré leurs compétences et ont accès aux ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux et autonomiser leurs familles.
- **Résultat 2** : Les jeunes sont devenus compétitifs et ont un emploi rémunéré (sont autonomes) et disposent d'une perspective de vie rassurante et durable grâce à l'EFTP et à l'entrepreneuriat.
- **Résultat 3** : Les compétences des jeunes (acquises grâce à la formation) sont accompagnées et matérialisées en vue de lancer des entreprises durables favorisant leur employabilité.

3. OBJECTIF DE L'EVALUATION

L'évaluation finale vise à :

1. **Mesurer la performance globale du projet COEUR** en termes de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité selon les critères du CAD de l'OCDE.
2. **Apprécier les effets de la mise en œuvre localisée** (CEMADEF comme acteur pilote) dans le cadre de la stratégie de localisation de WHH ("Mwana Mboka").
3. **Identifier les leçons apprises et bonnes pratiques pour l'extension ou la réplique du modèle** dans d'autres provinces.
4. **Formuler des recommandations opérationnelles et stratégiques pour améliorer les futurs programmes de formation professionnelle et d'entrepreneuriat local.**

Termes de référence



4. CRITERES D'EVALUATION

Pertinence

- Le projet répond-il aux besoins réels des jeunes et du marché de l'emploi en Ituri ?
- Les modules de formation développés étaient-ils adaptés au niveau, au genre et au contexte socio-économique des bénéficiaires ?
- Dans quelle mesure le projet s'aligne-t-il sur la stratégie "**Mwana Mboka**" et la politique nationale d'EFTP ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les activités planifiées ont-elles été réalisées ?
- Quels progrès ont été enregistrés dans le développement des compétences et l'employabilité des jeunes ?
- Comment le partenariat WHH–CEMADEF a-t-il contribué à l'atteinte des résultats ?

Efficience

- Les ressources humaines, financières et matérielles ont-elles été utilisées de manière optimale ?
- Le modèle de mise en œuvre localisée est-il économiquement viable et reproductible ?

Impact

- Quelles sont les transformations observées chez les jeunes bénéficiaires (revenus, autonomie, perspectives professionnelles) ?
- Quels changements systémiques ou institutionnels ont émergé dans le système local de formation et d'entrepreneuriat ?

Durabilité

- Les compétences acquises et les entreprises créées sont-elles viables à long terme ?
- Quels mécanismes de pérennisation ont été mis en place (accompagnement, partenariats, accès au crédit, etc.) ?
- Le partenariat avec CEMADEF a-t-il renforcé la capacité institutionnelle locale pour la continuité du modèle ?



5. CONCEPTION ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

Comme indiqué plus haut, la méthode d'évaluation avant-après sera utilisée pour mesurer la performance de l'intervention. Le consultant doit proposer une méthodologie claire et minutieuse sur les étapes et le contenu de l'évaluation notamment l'échantillonnage, les groupes cibles, les zones spécifiques de l'étude, la collecte et les outils qui seront utilisés, le plan d'analyse des données, etc.

Dans la méthodologie proposée, les aspects relatifs au contrôle de la qualité des données ainsi que la triangulation des informations collectées devront être ressortis dans la proposition. L'évaluateur devra également exploiter les données existantes (par exemple, des enquêtes/lignes de base, les données secondaires, les données issues du suivi et du mécanisme de traitement des plaintes du projet).

Un accord final sur la conception et la méthodologie de l'évaluation sera discuté sur la base de l'offre soumise **et/ou** du rapport de démarrage.

De manière générale:

- La méthodologie d'évaluation doit permettre de ventiler les données par sexe (et ponctuellement par âge), autrement dit, présenter comment les hommes, les femmes et jeunes bénéficient des Projets.
- Les méthodes et les sources de données doivent être triangulées pour améliorer la validité des résultats de l'évaluation.
- Les données existantes (par exemple, des enquêtes/lignes de base, des enquêtes/lignes finales, les données secondaires, les données issues du suivi et du mécanisme de traitement des plaintes du projet) doivent être incluses.

6. PRODUITS ET ÉCHÉANCES POUR LES RAPPORTS

1. Note méthodologique / Inception Report (10–20 pages)

- Compréhension du mandat
- Méthodologie et outils de collecte
- Plan de travail détaillé et calendrier
- Matrice d'évaluation (questions, indicateurs, sources de données)

2. Rapport provisoire d'évaluation (max. 10 pages)

- Résumé exécutif (2 pages max)
- Contexte, méthodologie, limites
- Résultats par critère OCDE-CAD
- Analyse spécifique sur la localisation et les partenariats
- Conclusions, leçons apprises, recommandations

Échéance du rapport : Au plus tard 1 semaine après la mission sur le terrain le rapport préliminaire doit être soumis à WHH. Un délai d'une semaine sera accordé au consultant pour intégrer les feedbacks pour déposer le rapport final.

3. Atelier de restitution à Bunia (WHH – CEMADEF – partenaires – autorités locales)

4. Rapport final validé (25–35 pages) intégrant les commentaires des parties prenantes (WHH Bonn, Coordination RDC, CEMADEF).

5. Photos : Les évaluateurs/trices doivent fournir un fichier numérique contenant Cinquantaine de photos, dont aussi celles liées au processus d'évaluation (par exemple, discussions de groupe, entretiens, debriefing). Les photos doivent être soumises en format JPEG ou GIF. Le consentement informé de la personne photographiée est une condition préalable.

7. CONFIDENTIALITÉ

- Tous les documents et données acquis à partir de documents, lors d'entretiens ou de réunions sont confidentiels et ne doivent être utilisés que pour les besoins de l'évaluation.
- Les documents à produire ainsi que tout le matériel lié à l'évaluation (produit par les évaluateurs/trices ou l'organisation elle-même) sont confidentiels et restent à tout moment la propriété du contractant.

8. EXPERTISE DES ÉVALUATEURS/TRICES

Le consultant ou l'équipe du consultant doivent avoir les compétences suivantes :

- Solides expériences par rapport aux évaluations de projets/programmes de développement (5 ans au minimum) ;
- Très bonne maîtrise des méthodologies d'évaluation de projet/programme de développement et une expertise préalable en évaluation participative ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, synthétique et analytiques dans les méthodologies de collecte et d'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives ;
- Une bonne connaissance des thématiques liées aux Renforcement des compétences des jeunes, améliorer la qualité de l'enseignement et insertion professionnelle et entrepreneuriale des jeunes et femmes ;
- Bonne compréhension des aspects genre et inclusion socio – économiques des jeunes de 15 à 35 ans.

9. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Termes de référence



Les candidats/es doivent fournir **une offre technique** et **financière** ainsi que les pièces administratives

- **Offre technique** : La partie technique de l'offre doit inclure une référence à la faisabilité estimée des TdR (le cas échéant, avec des suggestions pour les questions d'évaluation spécifiques). Elle doit également inclure une brève description de la conception générale et de la méthodologie de l'évaluation, un plan de travail / adaptations du plan de travail possibles ; Spécifiquement, elle doit présenter :

- Contexte
- Objectifs générale et spécifique de l'évaluation
- Critère et question d'évaluation
- Cibles de l'évaluation
- Collecte des données (calcul de la taille d'échantillon, échantillonnage aléatoire ; zones de l'étude, phase terrain avec formation des enquêteurs et entretien avec les cibles d'enquête ; dispositions relatives à la qualité des données ; etc.)
- Outils de collecte de données
- Analyse des données y compris plan d'analyse des informations collectées selon le type 'qualitatif et quantitatif
- Limites de l'évaluation si applicable
- Calendrier de travail
- Equipe de l'évaluation (le cas échéant) y compris profil, compétences, responsabilités et CV de chaque membre

- **Offre financière** : La partie financière comprend une proposition de budget pour l'évaluation complète. Il doit indiquer les frais par jour de travail (plus taxe sur la valeur ajoutée - TVA, le cas échéant),

Elle doit ressortir :

- Les coûts du personnel (consultant/e principal/e et assistant/e si applicable)
- Les couts des enquêteurs associés à la collecte de données ;
- Les couts liés à la formation des enquêteurs sur les outils de collecte ;
- Les couts de déplacement, d'hébergement et de restauration dans les localités lors de la phase terrain ;

- **Personne Physique** :

- Carte d'identité ;
- CV
- Attestation de déclaration et paiement des impôts et taxes jusqu'à septembre 2025 ;
- Attestation OMH.

- **Personne Physique** :

- Documents légaux
- Preuve des déclarations et paiements des taxes (IPR/)
- Certificat de services rendus



10. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres se fera en deux phases.

- Pour la première phase, la partie technique de la proposition sera évaluée et notée.
- La deuxième phase consistera à évaluer et comparer les offres techniques par rapport au budget disponible

Les offres seront sélectionnées sur la base des critères techniques et financiers suivants :

Pondération de l'évaluation des candidatures (**100 points**) :

1. Diplômes et CV de l'équipe de consultant (**15 points**)
2. Expériences prouvées par rapport aux évaluations de projets/programmes (**20 points**)
3. Maîtrise des méthodologies d'évaluation de projet/programme (**20 points**)
4. Capacités rédactionnelles, synthétique et analytiques dans les méthodologies de collecte et d'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives (**10 points**)
5. Bonne connaissance des thématiques liées aux Renforcement des compétences des jeunes, améliorer la qualité de l'enseignement et insertion professionnelle et entrepreneuriale des jeunes et femmes (**5 points**)
6. Compréhension des aspects genre et inclusion socio – économiques des jeunes de 15 à 35 ans (**5points**)
7. Chronogramme réaliste (**5 points**)
8. Offre financière (**20 points**)

11. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat/es intéressé/es devront soumettre (dans un seul dossier) :

- Une **proposition technique** (max. 10 pages) incluant compréhension du mandat, méthodologie, plan de travail et profil de l'équipe.
- Une **proposition financière détaillée**.
- Un **CV actualisé** du consultant principal et Quatre de ses références d'évaluations similaires.
- Les CV actualisés des évaluateurs secondaires

Les candidatures sont à envoyer par courriel à : info.cod.goma@welthungerhilfe.de, avec l'objet : "Évaluation finale – *Projet COEUR / CEMADEF – Ituri*".

Les propositions devront être soumises en ligne sur l'adresse mail :» **au plus tard le 03 Novembre 2025 à 16 h30 - Heure de Goma.**

Goma, le 20 octobre 2025

Pour la Welthungerhilfe

Patrick NDOOLE

Adjoint Coordinateur Programme et Conseiller Localisation & Partenariat



Annexes : (ces annexes font parties intégrantes de l'offre, donc à allier obligatoirement¹ à votre offre)

ANNEXE I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	

1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employés, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement

¹ A défaut, l'offre est automatiquement rejetée



de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef·e·s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à screening@welthungerhilfe.de.

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID-Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois:	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom			

Termes de référence



et du nom de famille)			
Nationalité		ID-Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Termes de référence



Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

Termes de référence standard 11



- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe ☐ Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante : <https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/>

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent

WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).

3. Déclaration des fournisseurs

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;

Termes de référence



- b) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,
- c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.

Place, date

Nom, signature

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.

